



La Gazette de la Tour

Lettre d'information n°20 - Juillet 2019

Bonjour à tous,

Je me réjouis de la période qui commence puisqu'il s'agit de l'été synonyme pour grand nombre d'entre nous de repos et divers séjours, en famille, entre amis, organisés ou à l'aventure ; que chacun sache bien savourer ces moments « ressources ».

La lettre d'info vous informe de la santé budgétaire de la commune : si je peux me permettre un parallèle avec la météo que nous avons eu ces derniers jours ; la « température du budget » se stabilise et redevient acceptable. Le compte de résultat de l'année 2018 montre un excédent qu'il nous faut confirmer en 2019. Le prêt temporaire dont nous avons besoin « en relais de trésorerie » sur 3 ans va être rembourser à hauteur de 300 000 € dès cette année pour transmettre en 2020 une situation la plus saine possible. Les soldes de subventions attendus nous sont promis pour l'été et nous escomptons le versement du Fonds de Compensation de la TVA pour octobre.



**Le 7 Septembre 2019
de 10h00 à 12h00
A la salle polyvalente**

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi :
13h30 – 17h00

Mardi :
16h00 – 19h00

Jeudi :
8h30 – 13h00

Vendredi :
15h00 – 19h00

Samedi :
Sur rendez-vous

Fermeture :
12 au 16 Août

Le budget 2019 voté, nous procédons à son exécution :

- Extension de la buvette pour compenser l'arrêt de l'utilisation de barnums. Elle donne entière satisfaction aux utilisateurs et fera l'objet d'un lasurage à l'automne. Deux vendredis et samedis d'avril ont permis l'entretien un peu plus poussé de l'ensemble de la buvette, dont je rappelle que la gestion est communale certes mais en lien étroit avec les bénévoles des principales associations utilisatrices. Les aménagements sont décidés en commun, l'entretien tout au long de l'année repose sur les compétences et l'engagement des bénévoles : MERCI à TOUS.
- Achat d'un nouveau véhicule pour remplacer la voiture. Vous allez donc croiser un Kangoo équipé à l'arrière pour une meilleure adéquation avec le travail des agents.
- Poursuite du travail sur l'aménagement du cimetière avec la préparation du cahier des charges qui va permettre de lancer le marché de consultation des entreprises à l'automne.

Notre principal « caillou » dans la chaussure est toujours le dysfonctionnement de la pompe à chaleur du nouveau bâtiment scolaire. Nous en sommes navrés pour les riverains à cause du bruit, pour les enfants et professionnels qui n'ont pas pu « profiter » de la climatisation des locaux et entrons dans une phase de changement de l'équipement avec toutes les conséquences sur le plan des assurances des entreprises. Ce dossier nous mobilise mais cela ne se voit pas.

L'année scolaire tout juste finie, nous organisons la rentrée avec 6 classes et le soutien à l'accueil de loisirs PEGASE qui a fait ses preuves sur les mercredis et petites vacances. La coordination des équipes qui encadrent les enfants demande toute notre attention et je remercie sincèrement les professionnels qui s'investissent au quotidien. Bonnes vacances à eux également.

Je ne terminerai pas ce petit message sans rappeler que chacun doit ENTREtenir la bordure extérieure du trottoir ou du passage devant sa propriété : il n'y a pas que le taillage des haies qui nous incombe à chacun, mais bien l'entretien des bordures extérieures devant nos propriétés. Le village n'en sera que plus joli !

Propriétaires de chiens : pensez à vos sacs en sortant de chez vous. Le terrain municipal n'est pas un espace réservé aux déjections canines. Les agents communaux vous remercient d'avance.

Encore une fois : bon été, bonnes vacances, et que chacun porte attention à son voisin en cas d'absence. Bref : le BON SENS du citoyen doit pouvoir éclairer, alimenter, enrichir nos relations et faire que la CONVIVIALITE l'emporte sur l'énervement et la colère.

Bonne lecture et merci aux rédacteurs/trices de cette lettre.

Anny SANLAVILLE, Maire

BUDGET

Nous allons aborder cette année, la situation de notre commune sur le plan budgétaire et ce qui est le pendant d'une bonne maîtrise budgétaire, l'approche financière qui intéresse particulièrement nos financeurs.

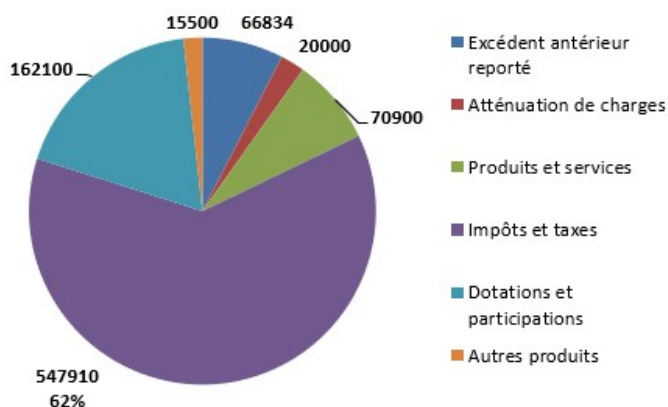
• Budget de fonctionnement 2018

Le budget a été conforme à nos attentes avec de la rigueur dans nos dépenses 736 312 € soit - 0,50% par rapport à 2017, des recettes avec des dotations de l'Etat stables, une fiscalité locale améliorée, nous terminons à 896 503 € soit + 6,4% dégageant une capacité d'autofinancement brute de 160 191 € + 56% par rapport à 2017.

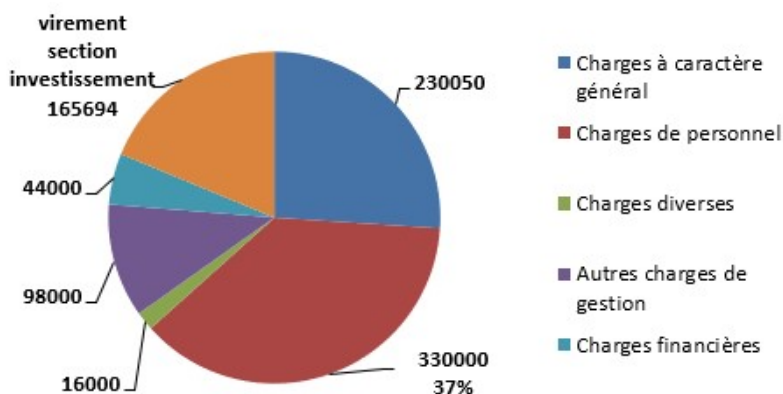
• Budget primitif de fonctionnement 2019

Nous avons la volonté de contenir nos dépenses à 730 050 € soit - 0,85% par rapport à 2018. Nous comptons une nouvelle fois sur des dotations de l'Etat stables et nous poursuivons l'augmentation de notre fiscalité locale + 1% (soit taxe d'habitation à 12.80, foncier bâti à 13.48, non bâti inchangé 49.5) confirmant ainsi notre discours de l'année dernière.

Recettes budget primitif fonctionnement 2019



Dépenses budget primitif fonctionnement 2019



• Budget investissement 2018

L'année s'est achevée par la livraison de notre projet « école », site en exploitation depuis septembre et qui répond à l'attente de chacun (coût total 941 100 € soit 50 000 € de + que prévu – surcoût travaux, équipements divers, mobilier, remplacement matériel).

Seul bémol, la pompe à chaleur est trop bruyante et ne respecte pas les normes imposées par la loi. Son remplacement sera pris en charge par la maîtrise d'œuvre. Une solution pérenne et pertinente est en cours d'élaboration.

• Budget primitif investissement 2019

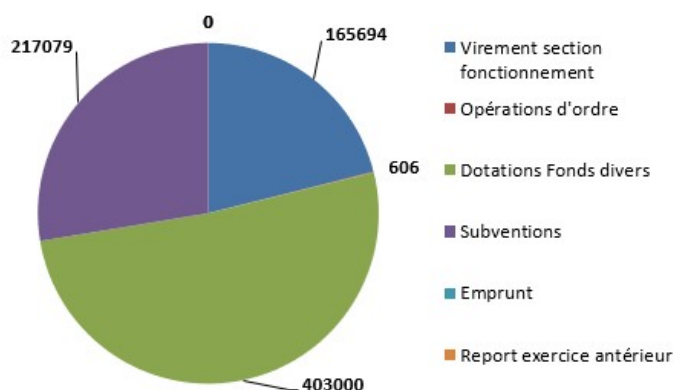
Sur le plan des dépenses, il nous reste sur cette fin de mandature la création du nouveau cimetière. Nous négocions actuellement le coût de l'investissement qui doit respecter l'enveloppe budgétaire fixée à 252 000 € TTC. Nous prévoyons également de rembourser par anticipation notre ligne de trésorerie à hauteur de 300 000 € à l'automne 2019, le solde soit 150 000 € sera remboursé comme prévu en 04/2021.

D'autres investissements sont également votés :

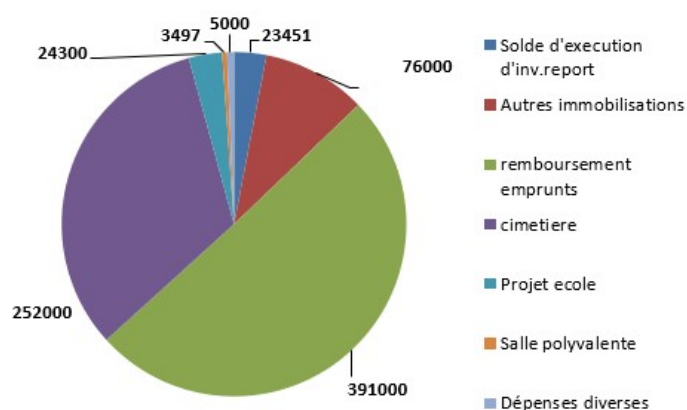
-Changement du véhicule Mairie	15 000 €
-Réseau voirie	20 000 €
-Sécurisation Rte d'Ars	7 000 €
-Solde Projet école	24 300 €
-Eclairage public	5 000 €
-Solde salle polyvalente	3 500 €
-Buvette	26 000 €

En ce qui concerne les recettes, nous attendons le solde de nos subventions pour l'école 217 079 €, le remboursement de la TVA 85 000 € et nous logeons en attente d'utilisation la somme que nous consacrons au remboursement de notre ligne de trésorerie soit 300 000 €.

Recettes budget primitif investissement 2019



Dépenses budget primitif investissement 2019



FINANCES

Différents points sont regardés à la fois par les financeurs mais également par la préfecture soucieuse de la bonne tenue de nos comptes.

Un des ratios qui est très souvent analysé est notre capacité à nous désendetter (encours de la dette/capacité d'autofinancement brute = nombre d'année).

● Le point sur notre endettement

Nous avons atteint en 2018 le sommet de la vague avec un encours de 1 771 000 € soit 1 054 € par habitant. Comme évoqué plus avant, nous allons procéder au remboursement de 300 000 € de notre ligne de trésorerie plus la tombée en capital de nos emprunts 91 000 €.

Notre encours passera donc à fin 2019 à 1 380 000 € soit 821 € par habitant revenant ainsi au niveau de 2017.

Notre capacité de désendetttement passe de 11,06 années en 2018 à 8,62 à fin 2019 (dans la mesure où notre capacité autofinancement brute serait au même niveau qu'en 2018 – 160 191 €) soit un retour sur les niveaux de 2015.

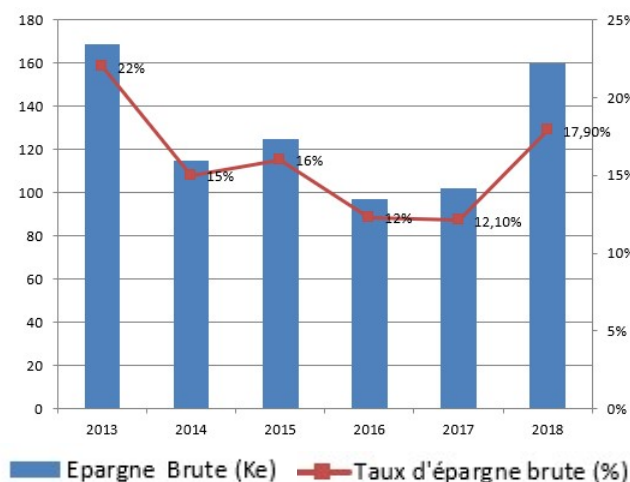
● Le point sur notre capacité d'autofinancement brute

La volonté de l'équipe communale est de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour dégager une capacité d'autofinancement brute suffisante pour rembourser nos prêts en capital et satisfaire partiellement le financement de nos investissements.

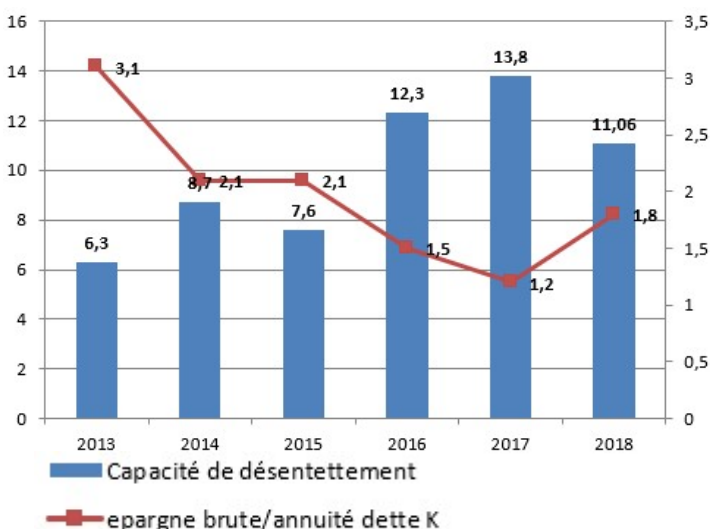
Ainsi, en 2018 nous avons dégagé une capacité d'autofinancement brute de 160 191 € couvrant le remboursement de nos emprunts en K pour 91 000 €, le solde satisfaisant partiellement le financement de nos investissements.

Nous vous proposons divers ratios sous forme de graphiques pour terminer notre exposé.

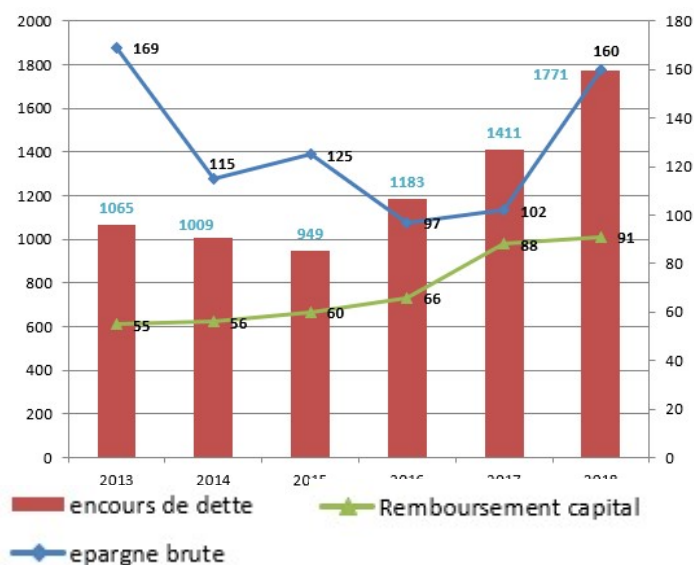
Taux épargne brute :



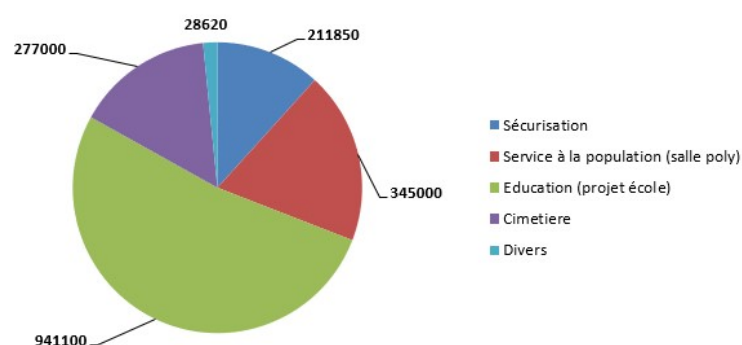
Capacité de désendettement



Endettement capital et épargne brute :



Nature d'investissement :



Enfin, nous terminerons par un zoom sur les investissements réalisés sur la mandature soit 1 803 000 € incluant la dépense prévue pour le cimetière en 2019 (voir graphique par nature d'investissement).

Pour conclure, l'investissement n'est possible que dans la mesure où la commune est capable de dégager de l'épargne (capacité d'autofinancement) et d'absorber le coût d'un endettement raisonnable, c'est un équilibre subtil mais nécessaire pour sauvegarder notre indépendance et maintenir un service de qualité dans la commune.

Gilles LEMOINE
Maire adjoint aux finances

● Assainissement

L'assainissement et sa gestion sont du ressort de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCSDV) compétente en ce domaine. Pour cela, la CCSDV a missionné le bureau d'étude Réalités Environnement pour la réalisation d'un schéma directeur du système d'assainissement des communes de St Didier de Formans, Sainte Euphémie, Toussieux et Misérieux.

Les objectifs de ce schéma consistent à :

- Mettre à jour le schéma de 2008 imposant la réalisation de diagnostic
- Compléter l'étude de mutualisation réalisée en 2015 sur les conditions de raccordement du système d'assainissement de Misérieux sur celui de Sainte Euphémie
- Etablir le dossier de régularisation au titre de la loi sur l'eau des systèmes d'assainissement de Misérieux et de St Didier de Formans

Les diagnostics réalisés ont montré que le collecteur d'eaux usées rue de la mairie, rue des moulins et chemin de la Mouturière est vétuste.

Un projet de remplacement de ce collecteur est à l'étude.

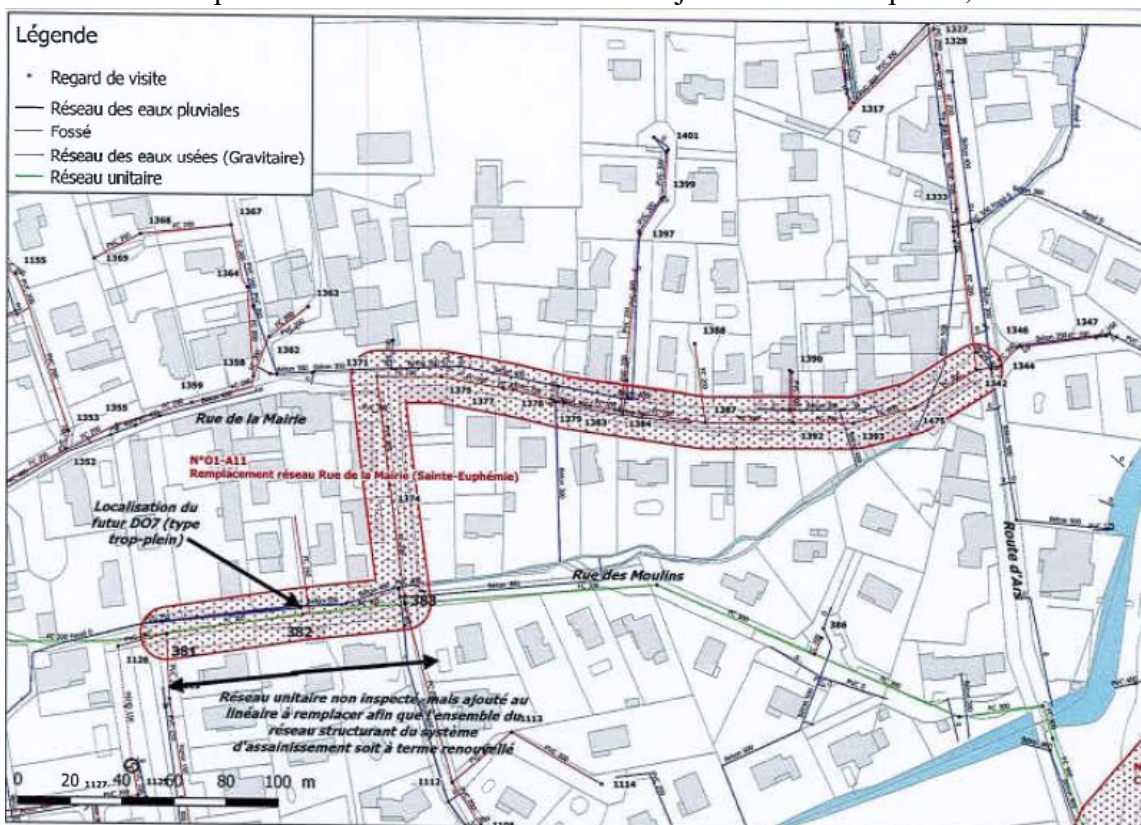
Les travaux de remplacement en lieu et place de l'ensemble du réseau d'assainissement situé rue de la Mairie, rue des Moulins et chemin de la Mouturière sont prévus fin 2019-début 2020.

Ces travaux seront organisés en 3 phases :

- Phase 1 pour une durée de 15 jours chemin de la Mouturière à partir de la rue des Moulins jusque devant l'école
- Phase 2 pour une durée de 15 jours rue des Moulins entre le chemin de la Mouturière et la rue de la Mairie
- Phase 3 pour une durée de 2 mois rue de la Mairie à partir de la rue des Moulins jusqu'au Stop de la Route d'Ars

Les rues concernées seront barrées pour permettre l'exécution des travaux.

Un plan de circulation non finalisé à ce jour sera mis en place ;



Ci-joint le plan de la zone prévue de travaux de remplacement de la canalisation

Didier ALBAN
1^{ER} Adjoint en
charge des travaux
Commission
assainissement de la
CCDSV

• Transport et aménagement du territoire

En tant qu'Autorité organisatrice des transports, la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) a mis en place un service de transport collectif (Saônibus).

Une analyse de fréquentation de chaque ligne a lieu régulièrement et le service s'adapte en fonction de cette analyse, des besoins répertoriés et des demandes des entreprises.

Des évolutions sont envisagées à compter du 2 septembre :

La ligne 2 desservant Sainte Euphémie est regroupée avec la ligne 3 pour assurer une desserte Nord/sud assurant la relation : Misérieux/ Ste Euphémie/ St Didier/ ZI Reyrieux/ Trévoux/ Quincieux/ gare de Saint Germain au Mont D'or. Les habitants des communes de Misérieux, Sainte-Euphémie, Saint-Didier-de-Formans et Trévoux, ainsi que les salariés de la ZI de Reyrieux bénéficieront donc d'un accès direct à la gare TER de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, à raison de huit allers-retours par jour du lundi au vendredi toute l'année.

Les salariés et habitants des secteurs desservis qui voyagent en direction ou en provenance de l'agglomération lyonnaise bénéficieront ainsi d'un accès plus direct au TER par la gare de Saint Germain au Mont D'or.

La ligne A : nouveau terminus à la gare des Echets (au lieu de Saint André de Corcy) et desserte de Civrieux Technoparc /Civrieux/ZI Reyrieux et Trévoux Passerelle.

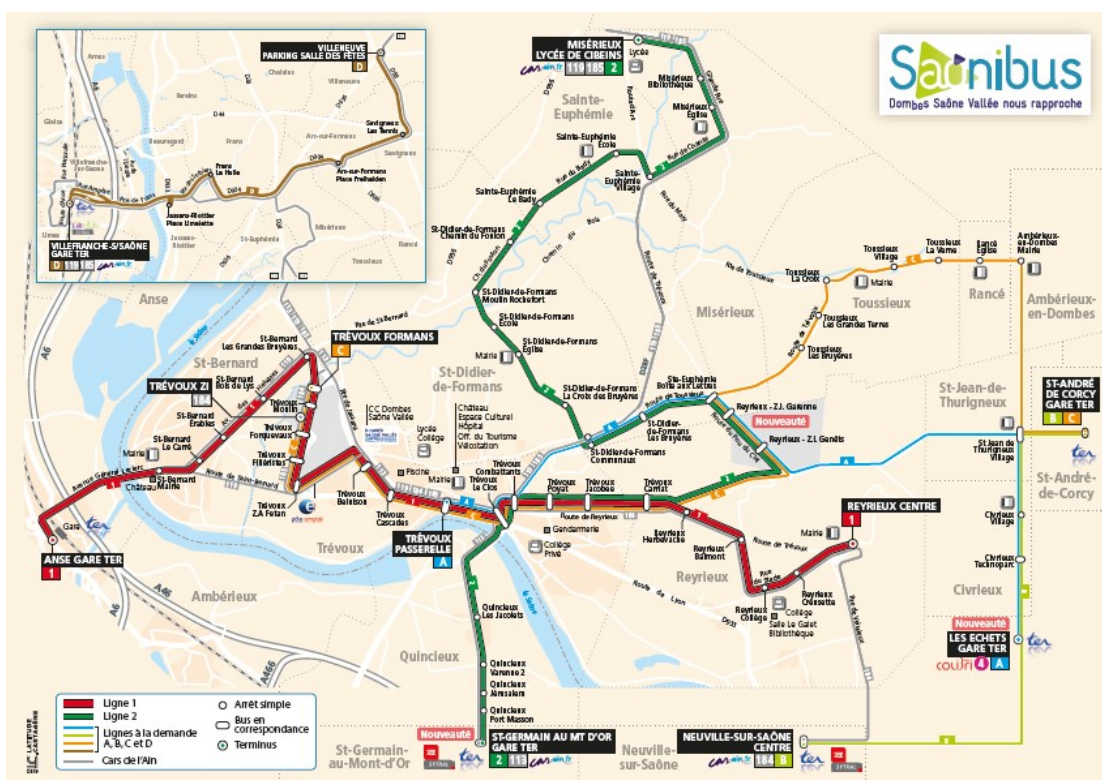
Cette ligne dessert Sainte Euphémie avec un arrêt au carrefour de la boîte aux lettres puis un autre arrêt à Sainte Euphémie les Bruyères.

La ligne « A » propose six allers-retours par jour du lundi au vendredi toute l'année. Certains trajets fonctionnent uniquement sur réservation.

Les trajets doivent être réservés au plus tard la veille du déplacement avant 18h du lundi au vendredi, ou le vendredi avant 18h pour un trajet le lundi.

Les réservations s'effectuent par téléphone au 04 72 08 99 88 ou par mail à saonibus@transdev.com.

Les salariés et habitants des secteurs desservis qui voyagent en direction ou en provenance de l'agglomération lyonnaise bénéficieront ainsi d'un accès plus direct au TER par la gare des Echets.



Toutes les informations sur le réseau Saônibus sont disponibles sur www.ccdsv.fr ou www.transdev-rai.fr rubrique Saônibus"

Vous trouverez ci-après le plan du réseau Saônibus au 02 septembre 2019.

Didier ALBAN
1er Adjoint
Commission Transport et
aménagement du
Territoire

Vie de l'école ANTONIN ROLLAND

INSCRIPTION PEGASE à l'école
sous le préau:
Vendredi 30 Août de 16h30 à 18h30
Samedi 31 Août de 10h à 12h

Avec 45 départs d'élèves dont 34 CM2, la 7ème classe fermera comme annoncé. Les prévisions pour la rentrée sont de 149 enfants : 47 en maternelle et 102 en primaire. L'équipe enseignante travaille actuellement sur les répartitions des élèves dans les classes.

La fermeture de la 7ème classe entraîne le départ de Mme TEYSSONIERE, dernière arrivée sur l'école Antonin Rolland en septembre 2018.

Par ailleurs Mme TURPAUD, enseignante de petite section maternelle a obtenu sa mutation. Elle sera remplacée par Mme BOUQUIER actuellement ; enseignante de CM1, et nous accueillerons Mme GAVON pour compléter l'équipe.

Cette année 2018/2019 n'a pas vu diminuer le nombre d'élèves au Restaurant Scolaire avec une moyenne de 120 à 130 enfants chaque jour. Les nouveaux locaux nous donnent certes plus d'espace mais le bruit durant les 2 services reste pour nous un point à améliorer.

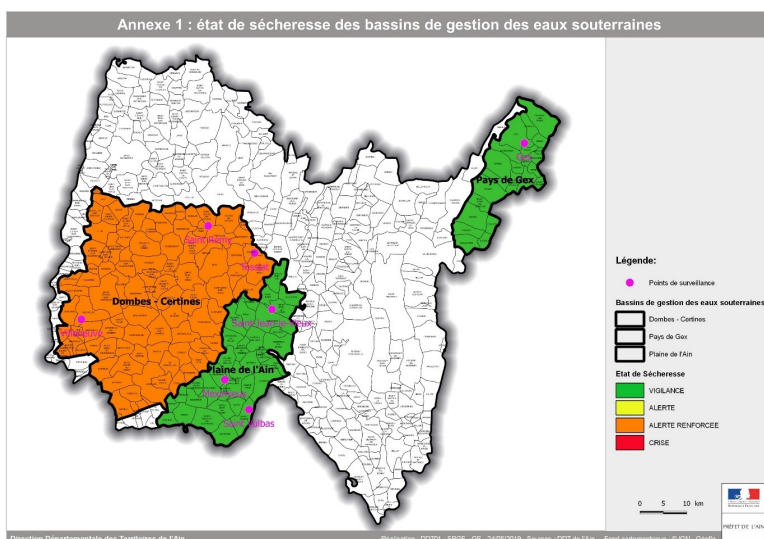
Pour la commission scolaire
Mme RIGAUDIER

Informations, règles et rappels

• Arrêté sécheresse : 28 mai 2019 : les mesures de restrictions des usages de l'eau se durcissent

Placé en situation de vigilance dès le 15 mars dernier puis en alerte le 25 avril, le bassin de gestion eaux souterraines « Dombes – Certines » fait toujours l'objet d'une baisse continue du niveau de la nappe. Le secteur est placé en situation d'« alerte renforcée ».

Sont notamment interdits l'arrosage des pelouses, espaces verts, massifs floraux, ainsi que le remplissage des piscines privées, le lavage des véhicules, sauf dans les stations équipées d'un récupérateur d'eau. L'arrosage des jardins potagers familiaux est également interdit de 9h à 21h.



Retrouvez toutes les informations sur notre site internet ou sur <http://www.ain.gouv.fr/28-mai-2019-les-mesures-de-restrictions-des-usages-a5561.html>

• Interdiction du brûlage des déchets verts dans l'Ain

Le brûlage, à l'air libre ou en incinérateur individuel, des végétaux, est désormais **INTERDIT TOUTE L'ANNEE dans l'Ain**, (arrêté préfectoral n° SAF 2017-02 du 03/07/2017 disponible sur notre site internet et sur Facebook).

En cas de non-respect de l'arrêté, la gendarmerie pourra intervenir et le contrevenant s'exposera à une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les végétaux doivent être acheminés en déchetterie. Nous comptons vivement sur le bon respect de ces dispositions dans l'intérêt de tous.

• Entretien des haies/bordures propriété

Comme chaque année, nous vous rappelons que tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent sur une propriété voisine ou sur la voie publique, au niveau de la limite séparative à 2 mètres de haut et de **désherber aux bords de ses clôtures**.



• Bruits

Rappel des horaires pour tout travaux de bricolage ou jardinage (arrêté préfectoral du 12/09/2008) :

Du lundi au vendredi	De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
Le samedi	De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés	De 10h00 à 12h00

• Déchèteries

- Déchèterie du PARDY, sur la commune de FRANS
- Déchèterie des BRUYERES, ZI de Reyrieux, sur la commune de TOUSSIEUX.

Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre 2019	Horaires d'hiver : du 1er octobre 2019 au 31 mars 2020
Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00 Le Samedi : 9h00 à 18h00	Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00 Le Samedi : 9h00 à 17h00

Attention : les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés

➤ Conditions d'accès

L'accès aux déchèteries se fait avec un badge :

- VERT (pour les véhicules de type : citadine, berline, familiale, monospace, SUV, 4x4, véhicule jusqu'à 7 places assises : **50 passages gratuits** dans l'année puis 17€ par passage)
- ORANGE (pour les véhicules avec PTAC < 3,5 tonnes : fourgon, camionnette, pickup, véhicule plateau, véhicule à partir de 8 places assises : **12 passages gratuits** dans l'année puis 17€ par passage) remis par le SMICTOM.

(Formulaire à télécharger sur le site du SMICTOM). Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.smictom01.com

Nos COMMERCES et SERVICES cet été :

- **Boulangerie pâtisserie Héritier** : Fermée du 5 août au 26 août inclus.
- **Garage Gelin** : Fermé du 10 août au 25 août.
- **Le Relais du Formans** : Fermé du 12 août au 18 août.
- **Restaurant Au Petit Moulin** : Fermé du 26 juillet au 9 août.
- **Restaurant Le Chardoillant** : Fermé du 16 août au 10 septembre.
- **Domingo Pizza** : Fermée du 29 juillet au 27 août.
- **La Bibliothèque** : Horaires habituels en juillet. Permanence les vendredis de 16h à 19h en août.

Membres de la commission Communication & Vie Associative :

Aurélie Varrier, Anny Sanlaville, Agnès Bocquel, Emmanuel Géniquet, Christine Navarro, Eric Uridat,

